



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Philippe FAIT, Député de la 4e circonscription du Pas-de-Calais
À Camiers, le 11 décembre 2022

VISITE MINISTÉRIELLE À CAMIERS (62) MOBILISONS-NOUS CONTRE L'ÉROSION DU TRAIT DE CÔTE !

Mesdames, Messieurs,

Faisant suite à mon invitation en septembre dernier, **Madame Bérangère COUILLARD – Secrétaire d'État auprès du Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, chargée de l'écologie – était présente ce vendredi 9 décembre 2022 à Camiers pour une séquence sur la thématique de l'érosion du trait de cote.** Un grand merci au Maire Gaston CALMEWAERT pour son accueil et au Préfet du Pas-de-Calais Jacques BILLANT pour l'organisation.

Nous avons eu l'occasion de visiter le front de mer de Sainte-Cécile afin d'appréhender au mieux cette problématique locale.

Puis, une table ronde, en présence de mes collègues parlementaires Jacqueline MAQUET, Jean-Pierre PONT et Michel DAGBERT, autour des élus locaux, s'est déroulée à la Salle Gabrielle de Camiers.

« Je suis ici pour me rendre compte de votre réalité et pour vous entendre car faut agir. La loi doit évoluer pour mieux accompagner les collectivités. »

Dans son propos liminaire, Madame la Ministre a souligné sa volonté – et celle du Gouvernement – d'entamer une démarche de confiance avec les élus locaux. Elle a également confirmé l'accompagnement plein et entier de l'État afin de protéger notre littoral.

Madame la Ministre a rappelé également la nécessité de travailler en concertation avec l'ensemble des parties prenantes liée à cette problématique. Cette table ronde aura permis aux élus et acteurs locaux de témoigner de leurs difficultés et d'exprimer les besoins locaux afin de mieux protéger les habitants et les communes, les infrastructures existantes telles que les perrés ainsi que les habitations.

Lors de ce déplacement, une annonce forte a été faite par Madame la Ministre. **Dès février 2023, une grande concertation sera entamée avec le lancement d'un « Comité national du trait de côte ».** Les interlocuteurs locaux, et notamment ceux compétents en matière d'aménagement du territoire, seront associés afin de définir les modalités concrètes d'aménagement et de déterminer les possibilités de financements (prolongation du fonds Barnier, nouveau fonds, autre option). Ce Comité national comprendra des élus locaux, des élus nationaux, mais aussi des associations liées à la nature et à l'écologie ainsi que des scientifiques.

Il est primordial de se donner les moyens financiers et d'actions adéquats à la hauteur de ces enjeux. Le lancement de ce nouvel organe de concertation permettra, je l'espère, de déterminer finement ces modalités afin de répondre au mieux aux besoins locaux et protéger notre littoral.

Je poursuivrai mon engagement fort sur cette thématique tout au long de mon mandat. Avec vous en circonscription, pour vous à Paris, être utile à notre territoire, œuvrer collégalement pour le bien commun.

Sincèrement.

Philippe FAIT

Député du Pas-de-Calais

